

# Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)



Document à  
conserver

Les risques à Échiré..... P 2 et 3

Le mot du maire..... P 4

## Les risques naturels

Inondation..... P 5

Sismique et mouvement de terrain..... P 6

Météorologique..... P 7

## Les risques technologiques

Transport de matières dangereuses..... P 8

Rupture de barrage..... P 9

## Les risques sanitaires

Pandémie..... P 10

Lutte anti-vectorielle..... P 10

# LES RISQUES A ÉCHIRÉ

## QU'EST QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Tout danger potentiel est un aléa. Il se transforme en risque majeur pour une zone géographique si des enjeux humains (population importante), économiques (zones d'activités, bassin d'emplois) ou environnementaux sont présents. Le risque majeur est la rencontre d'un aléa et d'enjeux importants.

## UN RISQUE MAJEUR SURVIENT, COMMENT SUIS-JE ALERTÉ ?



Par le passage d'un véhicule équipé de la sono mobile de la commune



Par un référent élu de secteur

## COMMENT M'INFORMER ?



Écouter la radio, France Bleu Poitou (101.0) ou France info (105.5)



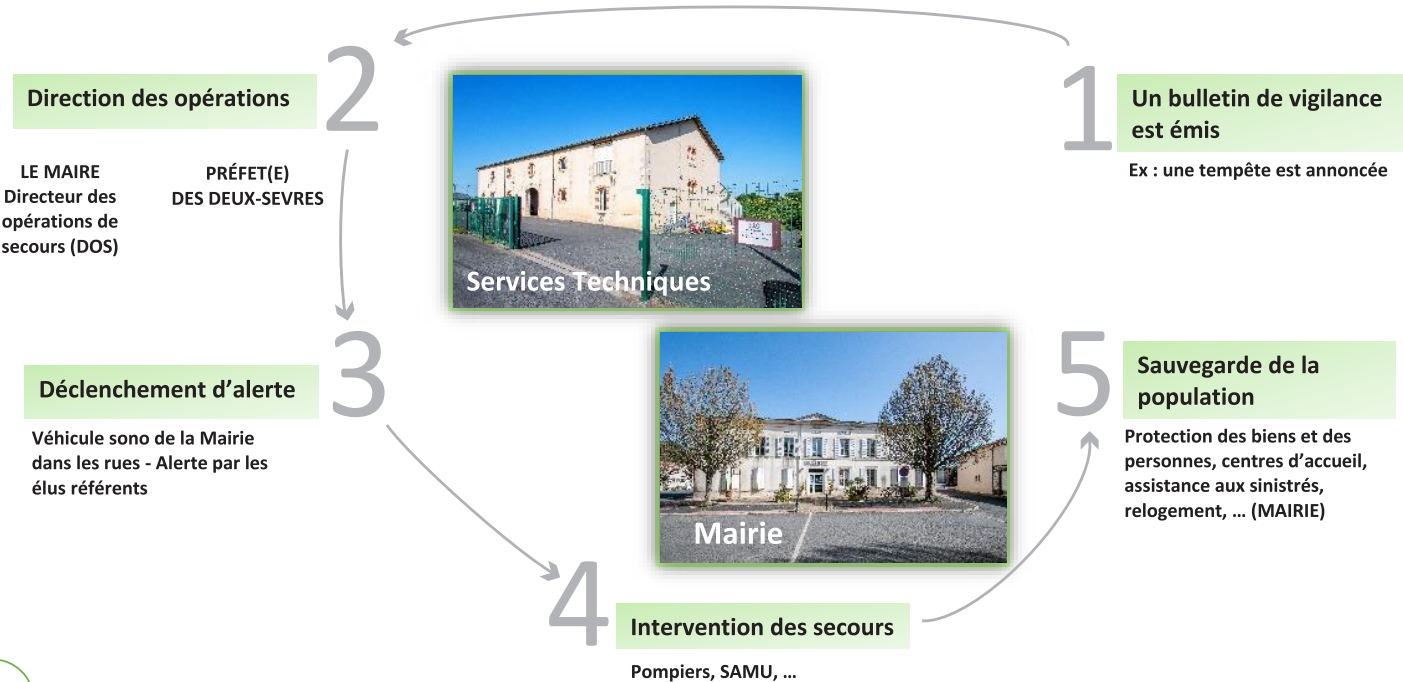
Regarder la télévision

@ site internet d'Échiré - [www.echire.fr](http://www.echire.fr)

# QUI FAIT QUOI ?

Pour tous les risques majeurs, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il prévoit une organisation spécifique des élus référents et des services municipaux pour faire face à tout évènement de grande ampleur et ainsi prendre en charge la population sinistrée dans les meilleures conditions. Dès que le PCS est activé, une cellule de crise appelée Poste de Commandement Communal est mise en place pour coordonner :

- l'alerte de la population,
- l'évacuation des zones sinistrées,
- l'accueil, le ravitaillement et l'hébergement d'urgence,
- la remise en état des réseaux, de la voirie et des infrastructures publiques.



« La commune d'Échiré a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en 2009, révisé en 2023.

En fonction des risques connus, ce plan détermine :

- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes ;
- L'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité ;
- Les moyens disponibles ;
- La mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

La mise en place, l'évaluation régulière et les éventuelles révisions du plan communal de sauvegarde peuvent être assurées par un adjoint au maire ou un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, désigné par le maire ou à défaut par le correspondant incendie et secours.

Dans le cadre de cette révision, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) doit être mis à jour.

Ce document, dont chaque foyer de la commune est destinataire, recense les principaux risques encourus sur la commune et précise la conduite à tenir en cas de catastrophe majeure.

Les principaux risques identifiés sont les suivants :

- Inondation (débordement de la Sèvre) ;
- Rupture de barrage (barrage de la Touche Poupard situé à Saint Georges de Noismé) ;
- Risque sismique (modéré) : Échiré est classée zone à risque sismique de niveau 3 ;
- Transport de matières dangereuses (TMD, gazoduc, autoroute) ;
- Météorologique (tempête, orage, canicule, grand froid, neige, verglas ...).

Face à ces différents événements pouvant survenir de manière exceptionnelle sur notre commune, ce document permet de vous approprier les attitudes à adopter.

Je vous en propose une bonne lecture et sait compter sur les comportements individuels de solidarité et d'entraide de chacune et chacun d'entre nous qui s'imposeront dans de telles circonstances. »

Avec confiance,

Thierry DEVAUTOUR



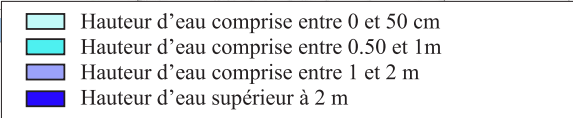
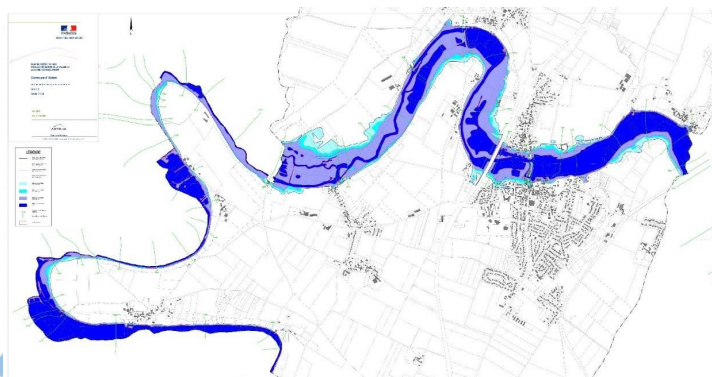
### Définition

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle se traduit par un débordement des eaux en dehors du lit mineur, à l'occasion d'une crue. Celle-ci correspond à l'augmentation du débit d'un cours d'eau, après pluviométrie excessive.

### La commune d'Échiré

Echiré est concernée par un risque d'inondation par débordement de la Sèvre. Ces inondations peuvent entraîner des conséquences pour les personnes et pour les biens.

La commune d'Échiré est soumise au risque d'inondation de la Sèvre Niortaise comme 16 autres communes situées le long de la Sèvre



### Le saviez-vous ?

La plus grosse crue sur la commune d'Echiré remonte à 1982. C'est la crue de référence (crue centennale = 1 chance sur 100 de se produire chaque année).

En cas de danger immédiat, rejoignez un centre d'accueil proche de chez vous (La Baratte, Salle des sports) ou rejoignez un point haut.

**VIGICRUES**

Suivi du niveau de la Sèvre sur [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)



Monter aux étages



Ecouter la radio



Préparer un sac/kit d'urgence



Fermer les portes



Couper les énergies



Ne pas boire l'eau du robinet



Ne pas utiliser son véhicule



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

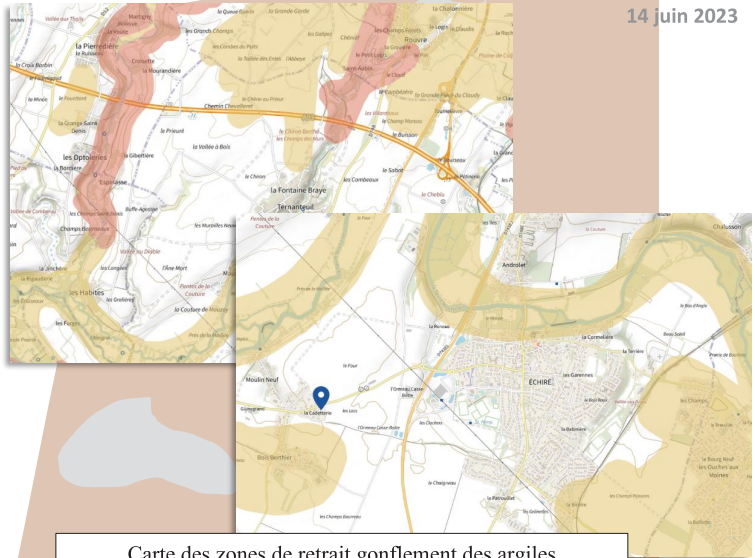


### Définition

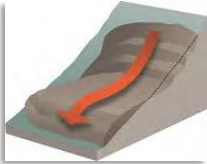
Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. D'origine naturelle ou humaine ce phénomène est lié à la nature et à la structure géologique et se manifeste de différentes manières.

La commune d'Echiré

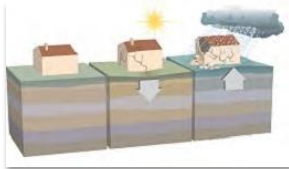
L'ensemble du département des Deux-Sèvres est classé en secteur à sismicité modérée (niveau 3 sur une échelle de 5) par décrets du 22 octobre 2010. La commune recense aussi quelques cavités.



Carte des zones de retrait gonflement des argiles



Les coulées de boues et les chutes de pierres



Le retrait gonflement des argiles



L'effondrement de cavités (naturelles ou minières)

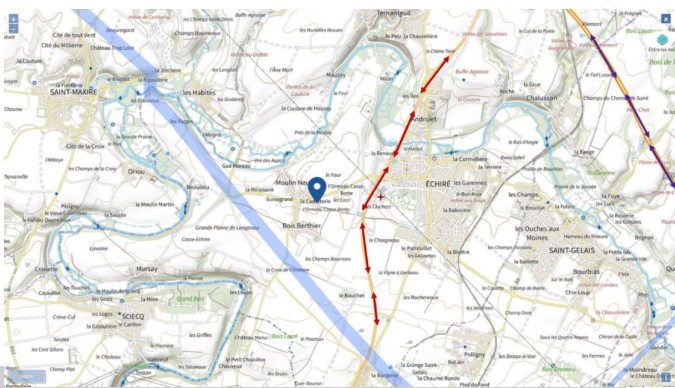
Monter aux étages	Ecouter la radio	Préparer un sac/kit d'urgence	S'abriter sous un meuble
S'éloigner des câbles électriques	Ne pas revenir sur ses pas	Ne pas utiliser son véhicule	Ne pas aller chercher ses enfants à l'école



### Définition

Le risque TMD (Transport de Matières Dangereuses) fait suite à un accident survenant lors du transport de marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations. Nombreux à être transportés, les produits peuvent être inflammables, toxiques, explosifs, corrosifs ou radioactifs. Ils sont susceptibles d'entraîner de graves conséquences pour les personnes, les biens et l'environnement.

Il est difficile d'évaluer et de localiser le risque. Ces dernières années, la réglementation s'est encore renforcée, notamment sur le plan de la prévention et de l'information.



**Transport routier :**  
 ↔ Départementales 107, 743, 748  
 ↔ Autoroute A83

**Energie :**  
 — Gazoduc  
 ✦ Station-service du Super U



Un risque d'explosion



Un nuage toxique  
Souvent inodore et incolore



Un risque d'incendie



Différents pictogrammes peuvent être présents sur les contenants en fonction de la nature du danger des produits transportés.



Fermer les portes



Ecouter la radio



Préparer un sac/kit d'urgence



S'abriter au plus près



Ne pas fumer



Ne pas utiliser son téléphone



Pas de flamme



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école



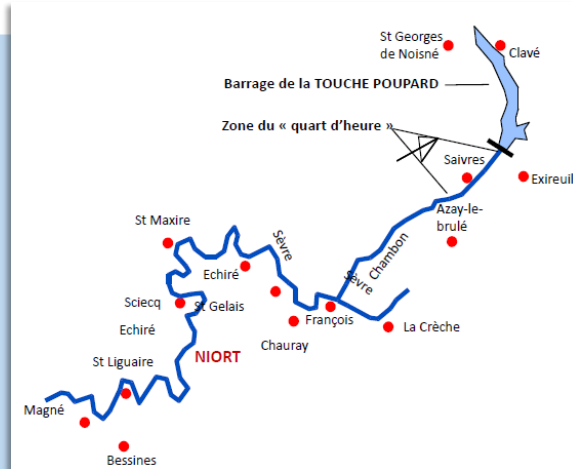
## Définition

Les cas de rupture dépendent des caractéristiques de l'ouvrage. Ils peuvent être progressifs dans le cas de barrages à remblais, à la suite d'une submersion ou à une fuite au travers de la construction (on parle alors de phénomène de « renard »).

Concernant les barrages en béton, ils sont plus brutaux par renversement ou glissement d'un ou plusieurs plots. En cas de rupture partielle ou totale, il se produirait en aval du barrage une inondation catastrophique précédée par le déferlement d'une onde de submersion très destructrice, comparable à un raz-de-marée.

### La commune d'Échiré

En cas de rupture du barrage de la **Touche Poupard** situé à 47 km en amont de Niort, une onde de submersion atteindra la commune d'Échiré dans un délai de 4h à 6h30.



### Moyens de prévention

Une surveillance constante est assurée par le gestionnaire de l'ouvrage.

Un plan de secours préfectoral (Plan Particulier d'Intervention) est prévu pour mettre en œuvre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident (alerte de la population, évacuation vers des centres d'accueil dédiés, protection des biens).

### Le saviez-vous ?

Le barrage est exploité par la société publique locale des eaux de la Touche Poupard, une surveillance constante est assurée (notamment les mesures de fissuration, la pression de l'eau...).



Monter aux étages



Ecouter la radio



Préparer un sac/kit d'urgence



Fermer les portes



Couper les énergies



Ne pas boire l'eau du robinet



Ne pas utiliser son véhicule



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école





### Définition

Il existe différents phénomènes météorologiques pouvant entrainer un risque :

- La tempête, avec des vents violents
- L'orage, avec des pluies intenses et des éclairs
- La canicule, avec de fortes chaleurs sur une longue période
- Le grand froid avec du verglas et parfois de la neige

## VIGILANCE MÉTÉO

Exemple de carte diffusée

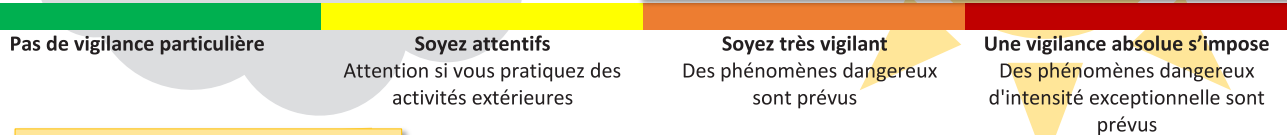
Carte diffusée le lundi 29 octobre 2018 à 20h08  
Valable jusqu'au mardi 30 octobre 2018 à 16h00

	Vent violent		Inondation
	Pluie-inondation		Neige-verglas
	Orages		Vagues-submersion

METEO FRANCE

Un seul département en Rouge  
28 départements en Orange

### Les 4 niveaux de vigilance météorologique :



### Moyens de prévention

Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) et relayées par les **radios**, les chaînes de **télévision** et la **presse écrite**.



### Le saviez-vous ?

Le plan canicule est déclenché lorsque les températures dépassent 35° le jour et 20° la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs. Une attention particulière est portée aux plus de 65 ans et aux personnes isolées.

Prendre des nouvelles	Ecouter la radio	Préparer un sac/kit d'urgence	S'abriter au plus près
S'éloigner des lignes électriques	Prévoir un éclairage de secours	Limiter ses déplacements	Ne pas aller chercher ses enfants à l'école



### Définition

Le risque sanitaire est un risque se manifestant à plus ou moins long terme et avec une certaine probabilité d'être dangereux pour la santé publique. Ce risque peut entraîner une contagiosité (avec des virus : Covid-19, Ebola ; des bactéries : Choléra ; des parasites : Paludisme ; ...). Il peut être aussi d'origine chimique.

#### Bien porter son masque



Se laver les mains efficacement

### Lutte antivectorielle - Définition

Lutte contre les insectes qui peuvent transmettre les maladies, notamment les moustiques.

### Objectifs

Limiter les risques de contamination.  
Réduire les conséquences des maladies vectorielles telles que la dengue, zika, la maladie de Lyme (transmission par les tiques) ...

#### Le saviez-vous ?

Le moustique tigre est un vecteur potentiel de maladies. Il est présent en région Nouvelle-Aquitaine et notamment dans le département des Deux-Sèvres.



#### Moyens de prévention

Surveillance des lieux de ponte et supprimer les eaux stagnantes (coupelles de pots de fleur, réserves d'eau...)  
**Pour se protéger** : moustiquaires, insecticides, produits répulsifs, plantes répulsives...

### Pandémie - Définition

Une pandémie est une épidémie qui s'étend à une zone géographique très vaste et qui peut toucher plusieurs pays voire le monde entier.

#### Moyens de prévention

Respect des mesures de quarantaine et des recommandations émises par les professionnels.  
Vaccination.  
Dépistage des maladies.

#### Le saviez-vous ?

Trois vaccins sont obligatoires : il s'agit des vaccins contre le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite.



Se laver les mains



Porter un masque



Tousser dans son coude



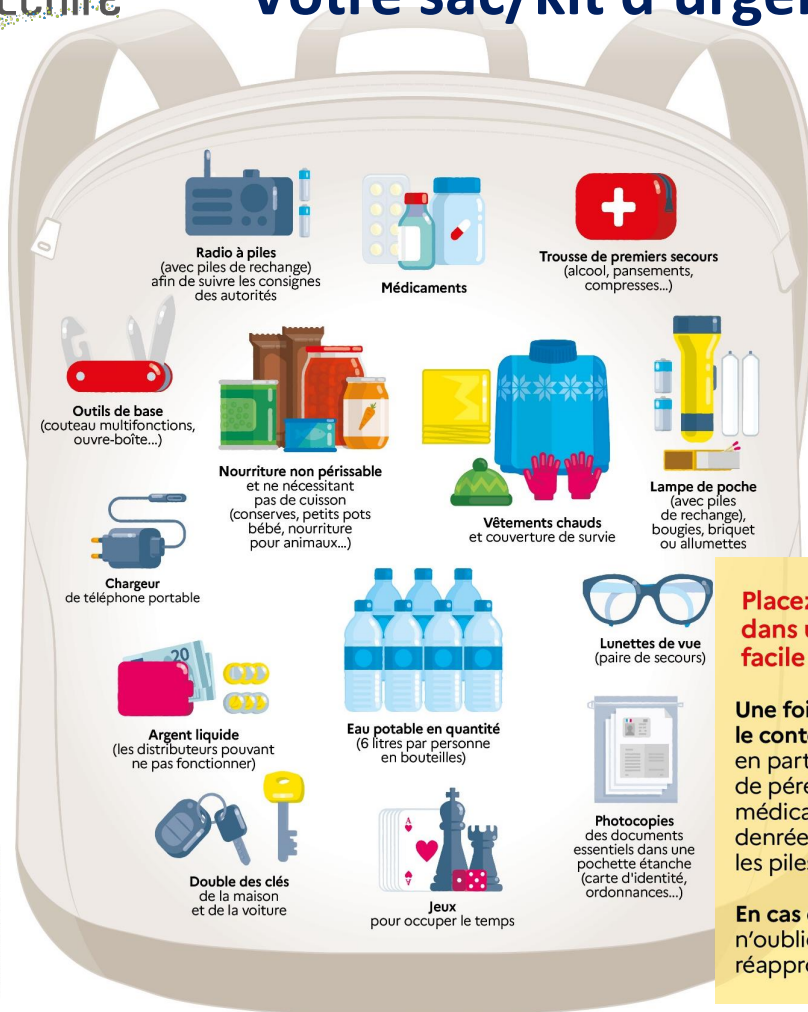
Ecouter son médecin



Ne pas se serrer les mains



Ne pas se réunir



**Radio à piles**  
(avec piles de rechange)  
afin de suivre les consignes  
des autorités

**Médicaments**

**Trousse de premiers secours**  
(alcool, pansements,  
compresses...)

**Outils de base**  
(couteau multifonctions,  
ouvre-boîte...)

**Nourriture non périssable**  
et ne nécessitant  
pas de cuisson  
(conserves, petits pots  
bébé, nourriture  
pour animaux...)

**Vêtements chauds**  
et couverture de survie

**Lampe de poche**  
(avec piles  
de rechange),  
bougie, briquet  
ou allumettes

**Chargeur**  
de téléphone portable

**Argent liquide**  
(les distributeurs pouvant  
ne pas fonctionner)

**Eau potable en quantité**  
(6 litres par personne  
en bouteilles)

**Lunettes de vue**  
(paire de secours)

**Double des clés**  
de la maison  
et de la voiture

**Jeux**  
pour occuper le temps

**Photocopies**  
des documents  
essentiels dans une  
pochette étanche  
(carte d'identité,  
ordonnances...)

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72h** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

**Placez le sac dans un endroit facile d'accès !**

**Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.**

**En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !**

Pour en savoir plus sur les risques majeurs :

05 49 25 70 08

Les documents consultables en mairie et téléchargeables sur le site internet de la commune :

- \* Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
- \* Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM),
- \* Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI).
- \* Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage de la Touche Poupard.



**NUMÉROS UTILES**

**Pompiers 18 ou 112**

**Police 17**

**Samu 15**

**Préfecture des Deux-Sèvres 05 49 08 68 68**



[www.echire.fr](http://www.echire.fr)

[www.deux-sevres.gouv.fr](http://www.deux-sevres.gouv.fr)

[www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

[www.argiles.fr](http://www.argiles.fr)